

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 12

Artikel: Pe pour que lè ratte
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 mars 1918. — Pe pouro que lè ratte (Marc à Louis.) — Les gastronomes que lè ratte (Marc à Louis.) — Nos vieilles chansons: Vivat au pays. — L'œuvre nationale de M. Arthur Rossat (Maurice Gabbud). — Pour les dames. — Le long du chemin (F. Isobel). — Une page de l'histoire neuve-châteloise, suite (Guibert). — Les canards. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tœpffer (suite). — Boutades.

PE POUR QUE LÈ RATTE

DEIN noutron biau canton de Vaud
 Lè z'affère vant pas tant mau,
 Quand bin on sè cheint de la guerra.
 Ai-no pas onna bouna terra
 Que no rapporte ti lè z'an ?
 Eh bin ! tot parà lè dzein diant :
 — Ne lâi a rein dein noutré fatte.
 On è pe poûro que lè ratte !

Lo pan manque pas pè l'ottô,
 On a on bin galà tsédaū,
 Bein dauf fein dein noutré carraie,
 De l'erdzeint dein sa catse-maille...
 Mâ su la follbie de l'impoût
 L'è destrà cein qu'on lâi met pou :
 Dauträi muton, quaque faratte.
 On è pe poûro que lè ratte !

On a prau de sâoecesse ài tchou,
 Dau bin boun'oulio, dau saindou,
 Et, dein 'na puchenta toupena,
 Dau bûro fondu, de la penna...
 Quand faut marquâ su lo papâi
 La grasse qu'on porrâi avâi,
 On dit : « N'ai rein dein le baratte,
 On è pe poûro que lè ratte ! »

Dâi truffie on ein a dâi quientau
 Bin arreindje dein noutré tsau,
 Dâi z'einpérator et dâi rodze,
 Câ no z'ai pas trau z'u de piodze,
 Lè cafon sè vant regalâ...
 A l'einvéintéro tot parâ
 Salut truffié ! adieu patate !
 On è pe poûro que lè ratte !

Quand lè qu'on vâi le biau gredon,
 Lè biau nioton, lè cotillon
 Que l'ant bin de noutré fémalle,
 On sè dit : « N'ant min de dévalle ! »
 Son vouâite désò lè manti
 Lè z'haillon que l'ant su la pî,
 On vâi rein que dâi croûte patte.
 Le sant pe poûro que lè ratte.

Plliée à bon Dieu, por no très ti
 Qu'on ne sâi pas trau niézi
 Dein noutra via, et qu'ao velâdz
 On aussé etâ on 'bocon sâdzo
 Por que lè dzein ne diéssant pas
 Lo dzo de noutron einterrâ :
 « Rappoo à se boune z'acchon
 Clli cor qu'on va à sa corratta
 le l'è pe poûro que lè ratte ! »

MARC à LOUIS.

(Tous droits réservés).

LES GASTRONOMES

I

POUR l'estomac, le XVIII^{me} siècle fut le beau temps, au Pays de Vaud comme en France, Voltaire, sensible aux plaisirs de la table, ainsi que tous les gens de lettres, écrit de Lausanne, en 1756 : « Nous avons le vin de La Côte, l'excellent vin de Lavaux... Nous mangeons des gélinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres... Ne sommes-nous pas fort à plaindre ? »

Même note, quarante ans plus tard, chez Brilat-Savarin :

« Quels bons dîners nous faisions en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'argent* ! Moyennant quinze batz (2 fr. 25) nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, à volonté et à discréction, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enrager ! Le haut bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris (je souhaite qu'il vive encore), qui était là comme chez lui, et devant qui le « keller » ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

A ce chanoine, les baillis eussent tenu tête vaillamment. Leur faible était connu ; aussi le flattait-on du mieux qu'on pouvait. En 1787, M. de Loys offrit au bailli d'Erlach un dîner de vingt-huit plats, tous exquis. Plus mémorable encore fut, peu de temps après, le festin qui fit apprêter un Crésus hollandais, en l'honneur du représentant de Leurs Excellences : il n'y eut pas moins de trente-cinq plats !

Un balthazar de cette espèce aurait nourri, toute une semaine, l'émigré fainéant dont parle l'auteur de la *Physiologie du goût* :

« Je rencontrais à Lausanne, dit-il, un émigré lyonnais, grand et beau garçon, qui, pour ne pas travailler, s'était réduit à ne manger que deux fois par semaine. Il serait mort de faim de la meilleure grâce du monde, si un brave négociant de la ville ne lui avait pas ouvert un crédit chez un traiteur pour y dîner le dimanche et le mercredi de chaque semaine. »

« L'émigré arrivait au jour indiqué, se bourrait jusqu'à l'œsophage, et partait, non sans emporter avec lui un assez gros morceau de pain ; c'était chose convenue. »

« Il ménageait le mieux qu'il pouvait cette provision supplémentaire, buvait de l'eau quand l'estomac lui faisait mal, passait une partie de son temps au lit, dans une rêvasserie qui n'était pas sans charmes, et gagnait ainsi le repas suivant. »

« Il y avait trois mois qu'il vivait ainsi quand je le rencontrais : il n'était pas malade ; mais il régnait dans toute sa personne une telle langueur, ses traits étaient tellement étirés, et il y avait entre son nez et ses oreilles quelque chose de si hippocratique, qu'il faisait peine à voir. »

« Je m'étonnai qu'il se soumettait à de telles angoisses plutôt que de chercher à utiliser sa personne, et je l'invitai à dîner dans mon auberge, où il officia à faire trembler. Mais je ne récidivai pas, parce que j'aime qu'on se raidisse contre l'adversité, et qu'on obéisse, quand il le faut, à cet arrêt porté contre l'espèce humaine : « Tu travailleras ». »

Entre Voltaire et Brillat-Savarin, Lausanne vit arriver de Paris, à côté d'une foule de grands personnages, un jeune homme de dix-sept ans, Grimod de la Reynière, qui devint un des plus fameux gastronomes du XVIII^{me} siècle et se fit connaître par ses royales mystifications et par nombre d'ouvrages, dont quelques-uns eurent du succès. (*Almanach des gourmands*, *Réflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, *Manuel des amphitryons*). Ses œuvres fourmillent d'aphorismes, dont beaucoup ont passé à l'état de proverbes. Citons-en quelques-uns :

« Le fromage est le biscuit des ivrognes. »

« Un vrai gourmand aime autant faire diète que d'être obligé de manger précipitamment un bon dîner. »

« Il est commode de dîner tard, parce qu'on peut alors concentrer toutes ses pensées sur son assiette, ne songer qu'à ce qu'on mange, puis s'en aller coucher après. »

« Le vin du crû, un dîner sans cérémonie et de la musique d'amateurs, sont trois choses également à craindre. »

« En général, la cuisine a cela de commun avec les lois, qu'il ne faut pas la voir faire pour la trouver bonne. »

« Quelques personnes redoutent à table une salière renversée et le nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze. Quant à la salière, l'essentiel est qu'elle ne verse point dans un bon plat. »

Grimod de la Reynière vint à Lausanne en 1775 ; il y passa huit mois et s'y plut énormément :

« J'y étais libre, a-t-il écrit, fêté, recherché, amoureux autant qu'il le fallait pour n'être pas malheureux, livré à des études agréables et pulement de mon choix, jouissant d'une existence, d'une considération rares à mon âge, et qui flattaien mon amour-propre. Aussi je conserve de cette ville le plus tendre souvenir, et j'y retournerai sûrement. »

Il y retourna quelques années plus tard, au cours d'un voyage qu'il fit à travers la Suisse. Fut-il aussi enchanté des Lausannois et des Lausannoises que la première fois ? Il ne le dit pas. Nous ne savons pas davantage ce que nos ancêtres pensaient de lui, et s'ils avaient découvert la curieuse disformité dont il était atteint : Grimod de la Reynière était venu au monde en n'ayant en guise de mains que des sortes de membranes pareilles aux pattes d'oise. Ce fut un gros crève-coeur pour ses parents, très infatigués de leur noblesse. Pensez donc : avoir donné le jour à un palmipède ! Les chirurgiens ayant été impuissants à faire des doigts au petit Grimod,

¹ En réalité, c'était *Au Lion d'or*, rue de Bourg.